

ADMINISTRATION COMMUNALE D'YVOIR



Camps de jeunes à YVOIR



INTRODUCTION

Cher propriétaire, Cher gérant,

Pendant toutes les périodes de l'année, mais plus particulièrement durant la saison d'été, de nombreux jeunes découvrent notre région grâce aux mouvements de jeunesse.

La commune d'Yvoir est une région particulièrement intéressante. Ainsi, chaque année, ce sont des centaines de jeunes qui logent sur notre territoire. La cohabitation entre les riverains et les mouvements de jeunesse demande un effort de compréhension et d'intégration.

Notre commune souhaite donc que les relations entre les jeunes et les habitants se passent dans les meilleures conditions possibles. C'est la raison pour laquelle la commune a rédigé un guide qui est distribué aux responsables de tous les camps de passage dans nos contrées. Ce guide reprend conseils, informations, aides et documents nécessaires pour que les séjours des jeunes se fassent en toute sécurité et en toute quiétude dans le respect du voisinage.

Parallèlement à ce guide, nous souhaitons vous inviter à participer à la démarche en renvoyant à votre administration communale une déclaration de camps de jeunesse dans votre établissement. Ceci permettra une gestion plus aisée et plus sécurisée des camps de jeunes.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien.

LA COMMUNE D'YVOIR

Coordonnées de l'administration communale

Administration communale d'YVOIR

Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 YVOIR
Tel : 082/61.03.10

Personne de contact pour les camps

Madame Valérie Jaspard
Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 YVOIR
082/61.03.47
Valerie.jaspard@yvoir.be

Nous demandons au propriétaire/gérant de bien vouloir remettre à la personne de contact de l'administration communale les documents qui vous sont exposés dans ce dossier (la demande d'agrément s'il y a lieu et la liste des camps qui séjourneront chez vous).

Aspects pratiques et contact durant le camp

Durant les mois d'été, un Monsieur ou une Madame Camp sera votre contact privilégié pour répondre à vos questions et vous aider en cas de problèmes. Ses coordonnées vous seront fournies par l'administration communale ou lors de sa venue en visite dans l'un de vos camps.

Taxes

La commune d'Yvoir n'a pas de taxe spécifique pour les camps.

Camps de vacances : un agrément pour le bien-être de tous !

En période estivale, notre belle commune est prisée par les mouvements de jeunesse (Scouts, Patro, Guides...). Normal quand on sait toutes les possibilités et les facilités qui existent chez nous.

Ainsi, afin de limiter les trajets et être directement sur place, les groupements font de plus en plus appel à des personnes ayant des terrains ou des bâtiments pouvant les loger. Les premiers touchés sont les groupes de mouvements de jeunesse de la région, les gîtes et les agriculteurs. Vous faites peut-être partie de ceux-là.

Si vous êtes sur le point d'accepter ou si vous avez accepté un de ces groupes, vous devez savoir qu'être propriétaire ou gestionnaire d'un lieu de camp comporte certaines règles mises en place pour la sécurité et le bien-être de tous. Parmi celles-ci, l'agrément du lieu de camp est le plus important mais aussi le plus régulièrement oublié.

Cet agrément de la part des autorités assure aux jeunes que le lieu de camps est sécurisé (autorisation de la Zone Dinaphi (pompiers) dans le cadre d'un bâtiment) et qu'il est situé dans un endroit sûr et légal. De plus, cet agrément est une sécurité pour le propriétaire/gérant en cas d'accident (assurance,...). Pour l'obtenir, il faut remplir un document de demande à remettre à votre administration communale avant d'accepter des mouvements de jeunesse chez vous. Ensuite, une enquête sera menée par les services adéquats et votre demande sera examinée par les autorités. Une fois leur accord obtenu, vous pourrez accueillir des camps de vacances.

Vous trouverez le document utile à cette demande d'agrément en annexe de cette note.

N'hésitez pas également à contacter votre administration communale (Madame Valérie Jaspard) si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou une aide pour remplir les documents !

Déclaration des camps : un plus pour la gestion des groupements

Pour nous permettre de connaître et d'encadrer chaque camp, vous nous aideriez grandement en remplissant le document « Déclaration camps de vacances ».

Ce document reprend vos coordonnées, les coordonnées du lieu de camp, les informations nécessaires sur le responsable du camp, l'identification du groupement ainsi que la période où ils occupent votre propriété ou l'endroit que vous gérer.

Ces données nous permettront d'assurer une meilleure gestion des déchets ainsi que d'entrer en contact avec les groupements dès leur arrivée et ainsi les sensibiliser aux spécificités de la commune via Notre Monsieur ou Madame Camp engagé pour la période estivale.



DEMANDE D'AGREMENT POUR ACCUEILLIR DES CAMPS DE JEUNESSE

Je soussigné,

Bailleur : Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Tel :
 Gsm :
 e-mail :

demande l'agrément du Collège Communal afin de pouvoir accueillir des camps de vacances à :
(Attention, il faut introduire une demande d'agrément pour chaque lieu)

- * Lieu :
- * Accès :
- Bâtiment ou terrain,
si terrain, N° de parcelle(s) obligatoire :
- Nombre maximal de participants :
- BATIMENT : Attestation sécurité-Incendie : OUI – NON
Si oui, délivrée le
- TERRAIN :
Situé à un rayon de plus de 100 mètres d'un captage d'eau potable :
OUI – NON
- Enlèvement des déchets :
Emplacement prévu pour le ramassage des immondices : OUI
– NON
Fosse pour les déchets bio : OUI
– NON
- Toilette sèche : OUI - NON
- WC chimique : OUI – NON

..... (nom + signature)



FORMULAIRE DE DECLARATION DE CAMPS DE VACANCES*

A rentrer à la commune d'Yvoir (à l'attention du Collège communal) au moins 30 jours avant le début du camp.

Je soussigné

Propriétaire / gestionnaire / responsable d'endroit de camp/d'hébergement touristique

Domicile :

Tél et e-mail :

Exploitant l'endroit de camp/l'hébergement touristique dénommé :

.....

.....

Adresse :

.....

Emplacement du camp et plus particulièrement la situation cadastrale (si bivouac ou lieu-dit) :

.....

.....

Déclare par la présente que l'endroit susmentionné sera occupé par le groupe

dénommé :

.....

Date arrivée du groupe : Date départ du groupe :

.....

Le nombre de participants s'élève à environ

Age des animés :

Le nom du responsable + gsm sur le camp :

Certifié sincère et véritable,

Fait à, le,

..... (nom + signature)